

PROCEDURE DE RETRAIT DES DIPLOMES

Service de la scolarité

Dossiers suivis par : denise.petit@univ-perp.fr

horaires : 13h30-16h30

RETRAIT SUR PLACE uniquement sur rendez-vous au préalable par mail :

denise.petit@univ-perp.fr

Au service de la scolarité de l'IUT de Perpignan en présentant obligatoirement les pièces suivantes :

- Votre pièce d'identité officielle en cours de validité
- Original de l'attestation de réussite – **Attention**, l'original sera conservé par l'IUT- (pensez à garder une photocopie)

RETRAIT PAR PROCURATION (Document et procédure à suivre en page 2)

uniquement sur rendez-vous au préalable par mail :

denise.petit@univ-perp.fr

Le retrait de diplôme par procuration est possible sur place, au service de la scolarité de l'IUT de Perpignan.

Merci de suivre la procédure jointe en seconde page.

RETRAIT PAR CORRESPONDANCE

Le retrait de diplôme est possible par correspondance en nous retournant toutes les pièces ci-dessous :

- Une enveloppe format 23x32 (pas d'enveloppe « prêt à poster »), libellée à vos nom, prénom et adresse
- Joindre l'original de l'attestation de réussite au diplôme
Attention, l'original sera conservé par l'IUT (pensez à garder une photocopie)
- Photocopie de votre pièce d'identité
- 7 timbres correspondant au tarif en vigueur (pour votre retour en recommandé avec accusé de réception) **attention ne pas coller les timbres**
- Facultatif : document type de demande de retrait à **[compléter en page 3](#)**

A nous retourner à l'adresse suivante :

IUT de Perpignan
Service de la Scolarité et des diplômes
Chemin de la Passio Vella BP 79905
66962 PERPIGNAN Cedex 9

PROCURATION

uniquement sur rendez-vous au préalable par mail : denise.petit@univ-perp.fr

Je soussigné(e),.....

Né(e) le :.....à.....

Adresse permanente :.....

.....

Numéro de téléphone :.....

Autorise Mme, M.....

A retirer mon (mes) diplômes de :

.....obtenu en.....

.....obtenu en.....

Pour valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature du Mandant :

PIECES A PRESENTER OBLIGATOIREMENT *

- Photocopie de la pièce d'identité du titulaire du (des) diplôme(s)
- Photocopie de la pièce d'identité du mandataire
- Original de l'attestation de réussite –Attention, l'original sera conservé par l'IUT- (pensez à garder une photocopie)

***Sans ces pièces, aucun diplôme ne sera délivré**



DEMANDE DE DIPLOME PAR CORRESPONDANCE

Je soussigné(e),.....

Né(e) le :.....à.....

Adresse permanente :.....

.....

Numéro de téléphone :.....

Demande au service de la scolarité de l'IUT de Perpignan

De me retourner par courrier à l'aide de l'enveloppe complétée jointe, mon diplôme de :

Intitulé de la formationobtenu en.....

Pour valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature: